



Rédactions nationales

Demande de commission d'enquête sur la dégradation des relations sociales et humaines au sein des rédactions

A L'OUVERTURE DU COMITE D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE DU SIEGE, SUR LE PROJET INFO 2015, LES ELUS CGT ONT LU UN COURRIER ADRESSE AU SECRETAIRE DU CHSCT ET AU DIRECTEUR DE LA SANTE ET DE LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Messieurs,

Nous voulons vous alerter sur la dégradation des relations sociales et surtout des relations humaines au sein de nos rédactions nationales.

De nombreux confrères et collègues, des cadres également, nous font part de leur souffrance au travail, de leur mal-être, de leur désespoir engendrés le plus souvent, par l'attitude brutale de certains responsables de nos rédactions.

Les situations qu'on nous décrit sont diverses selon les personnes : stress, mesures vexatoires, injures, harcèlement, violences verbales. On nous rapporte aussi des situations de discrimination liées à l'âge, au physique, aux coteries. Il y a également dans certains cas les amplitudes horaires, la surcharge de travail, mais aussi à l'opposé la privation de travail, le déclassement, ou les tâches qu'on attribue et que l'on retire arbitrairement.

L'absence d'anticipation sur l'actualité de la part de l'encadrement, qui se traduit fréquemment par l'obligation de travailler dans l'urgence, dans le stress, avec un déploiement déraisonnable de ressources et des risques d'accident.

En cette période d'attribution d'augmentations individualisées et de promotions, un profond sentiment d'injustice est ressenti par des dizaines de salariés écartés arbitrairement, sans explication. Alors que le nombre des mesures permettrait à chaque journaliste de voir son tour arriver une fois tous les 4 ans, 30 % d'entre eux au siège (264 journalistes sur 863 – hors encadrement) sont privés de mesure individuelle depuis plus de 4 ans, certains depuis plus de 10 ans. Le plus souvent sans aucune explication.

Il y a aussi des cas de salariés à qui on a supprimé les mesures d'harmonisation auxquelles ils avaient automatiquement droit, d'autres qui se sont vu attribuer puis retirer une augmentation. Bien que nous ne défendions pas les parts variables, mais l'équité, certains cadres en sont écartés par le fait du prince, sans respect des procédures.

Enfin, sur la dernière période il y a les pressions inadmissibles sur les salariés pour les forcer à accepter le forfait-jours. Cela va du chantage à l'intimidation, en passant par les menaces. Certains sont convoqués par leurs supérieurs.

Le rapport CEDAET ainsi que certains éléments qui ont fuité de la mission confiée à Henri Vacquin décrivent une situation alarmante pour la santé des salariés et son impact sur les risques psychosociaux.

Au moment où le président de France Télévisions Rémy Pflimlin fait de la qualité de la vie au travail, avec l'égalité femmes/hommes, la diversité et le respect des seniors, un axe stratégique de sa présidence, l'attitude de certains cadres met en danger notre entreprise et sa réputation.

Nous ne sommes pas qualifiés pour affirmer que ce qu'on nous rapporte est fondé, ni pour juger de l'ampleur du phénomène. C'est pour toutes ces raisons que nous vous demandons officiellement, au nom de la CGT, la constitution d'une commission d'enquête, avec audition du personnel, pour évaluer les risques qu'encourent un certain nombre de salariés afin d'y remédier dans les meilleurs délais et de revenir à des bonnes pratiques en matière de relations humaines.

Paris, le 18 décembre 2014

CGT France Télévisions Siège Pièce A 210

7 Esplanade Henri de France – 75907 Paris Cedex 15 - Tél. : 01 56 22 47 02/04 – Fax : 01 56 22 51.76